

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 918

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la dernière phrase de l'alinéa 57, après la première occurrence du mot :

« de »,

insérer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.